

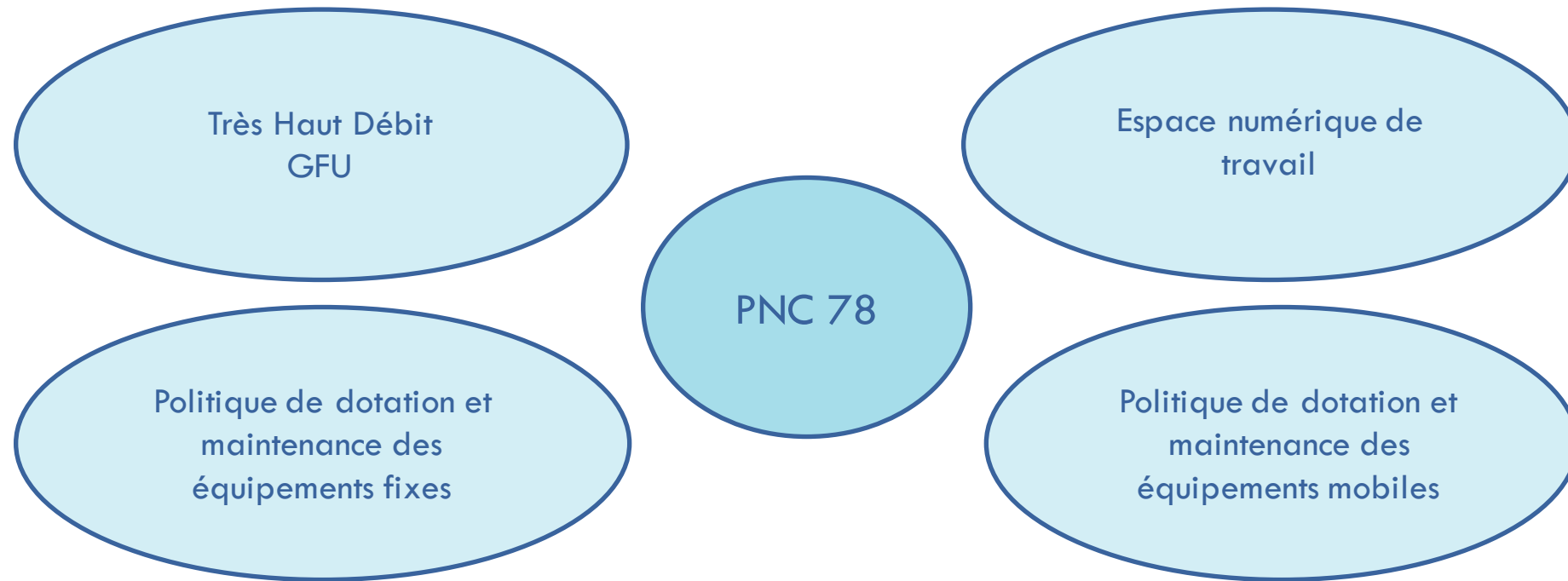


Atelier Numérique éducatif 1^{er} degré
avicca – 24 mai 2017



Un Plan numérique pour les collèges (PNC 78)

- Fin 2014 : décision de mise en œuvre d'un plan numérique des collèges



- Un projet en partenariat avec le Rectorat (Dane, DSIA), la DSDEN, l'atelier Canopé

LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



12 M€
montant alloué
au numérique en 2016
(2,5 M€ en moyenne
les années précédentes).



12 500 ordinateurs
répartis dans les collèges,
soit 1 poste pour 5 élèves.
2 361 PC neufs livrés
à la rentrée 2016.



82 collèges
raccordés à la fibre optique
d'ici à la fin 2016
Les autres raccordés au
1^{er} semestre 2017



5 000 tablettes
déployées à la rentrée.
Un investissement de
2 M€.



74 collèges
dotés d'un ENT
(Espace Numérique de Travail)
à la fin 2016.



2 300 TNI et VPI
Tableau Numérique Interactif
et Vidéo-Projecteur Interactif.

Création du Syndicat Mixte Ouvert - Yvelines Numériques

Le 18 décembre 2015 : délibération du Conseil départemental des Yvelines

=> Décision de créer un syndicat mixte ouvert, Yvelines Numériques en charge de l'aménagement numérique du territoire.

Le 12 avril 2016 : Yvelines numériques est créé par arrêté préfectoral

Yvelines numériques a :

- 1 compétence de base : Aménagement numérique du territoire
- 2 compétences facultatives : - Compétence SDTAN
- Compétence vidéoprotection

Le Département vote le transfert de la compétence « numérique dans les établissements d'enseignement »

Lors de la séance du **27 janvier 2017**, l'assemblée départementale vote à l'unanimité le transfert de la compétence au SMO.

Au 1^{er} mars, l'équipe en charge de la mise en œuvre du PNC est transférée au SMO Yvelines Numériques.

L'équipe poursuit le déploiement du PNC et va pouvoir s'adresser au 1^{er} degré.

Démarche de constitution d'un catalogue de services « Éducation »

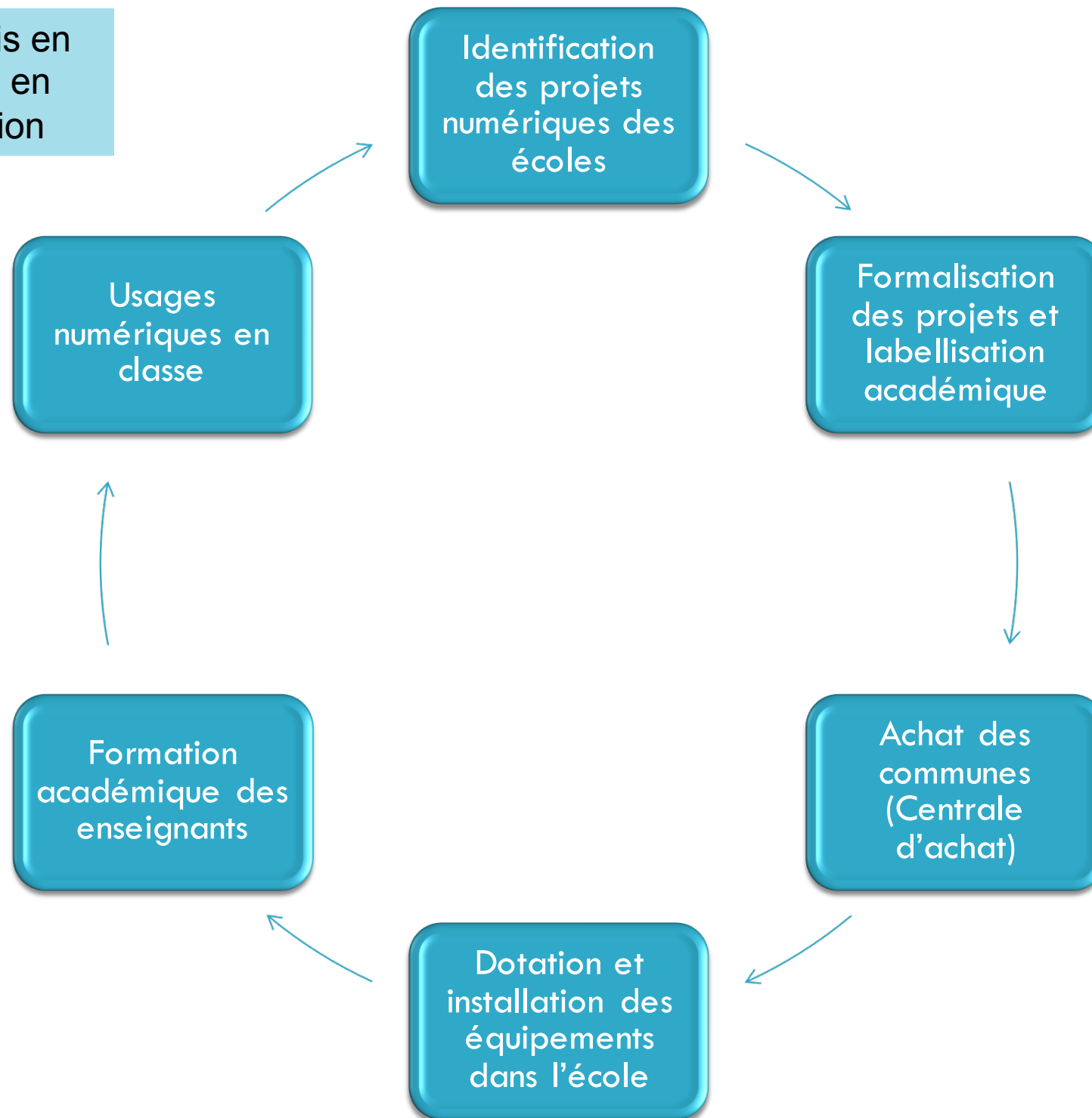
Des entretiens menés auprès de différents acteurs :

- des Syndicats mixtes ouverts
- des acteurs du 1^{er} degré :
 - IEN Tice, IEN de circonscription, animateurs de bassin, DAN adjoint 1^{er} degré...
- des communes
- des services support du CD 78

Que va apporter le SMO Yvelines Numériques aux communes en matière de numérique éducatif ?

- Une Centrale d'achats dédiée
 - Sélection du matériel numérique conforme aux préconisations de l'Éducation nationale
 - Des prestations adaptées aux besoins spécifiques des écoles (déploiement d'un ENT 1^{er} degré, installation vidéoprojecteur interactif, maintenance numérique, ressources...)
 - Des prix compétitifs liés au volume d'achat important (Collèges+ écoles)
- La garantie d'une utilisation des équipements fournis
 - Une identification en amont des projets numériques des écoles
 - Une labellisation de ces projets par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines (DSDEN 78)
 - Une formation académique systématique des enseignants à la suite de la dotation matérielle
- Une équipe dédiée avec une expertise, de la gestion de projet
 - Des services à la carte, en fonction des projets à mener

Cercle vertueux mis en place par le SMO en matière d'Éducation



Élaboration du catalogue de services

- Équiper la classe
 - Vidéo-projection interactive
 - Matériel spécifique
- Aménager la classe
- Connecter l'école avec l'ENT
- Équiper l'école en tablettes, en ordinateurs
- Assurer la maintenance des matériels
- Connecter l'école au Très Haut Débit



**Merci DE VOTRE
ATTENTION**

